

MIGRATION A LA FAGEOLE

Un radar avant les éoliennes

Lieu de passage connu des oiseaux migrants, le col de la Fageole fait l'objet d'un projet d'implantation d'éoliennes. Toutes ces ailes feraient-elles bon ménage ? Pour le savoir, les couloirs de passage des oiseaux ont été étudiés au moyen d'un radar.



Sébastien Devos et Arnaud Govaere devant l'écran radar.

AMBIANCE d'expédition polaire, il y a quelques jours, non loin du col de la Fageole où prenait fin une opération expérimentale de suivi des vols d'oiseaux. Une première en France en zone de moyenne montagne car expérimentée jusque-là uniquement au cap Gris-Nez (Pas-de-Calais) et en Picardie.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'étude de la migration des oiseaux dont la mise au point (1) a été financée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Son objectif : aboutir à une meilleure prise en compte de l'avifaune dans l'aménagement des parcs éoliens sur les sites avec des enjeux ornithologiques forts.

Et tel est bien le cas au niveau du col de la Fageole, non loin duquel un projet d'implantation de cinq éoliennes est actuellement à l'étude au lieu-dit « Vendèze », sur la commune de Rézentières (2). « Grâce aux observations visuelles que nous avons déjà effectuées au printemps dernier, explique Joël Bec, de l'association Alter Eco (3), nous avons eu la confirmation que cet axe Val d'Allier - Saint-Flour-Truyère-Margeride était un couloir de migration. Aujourd'hui, le radar nous permet d'affiner nos observations, surtout à des moments où la visibilité est nulle, que ce soit à cause des conditions météorologiques ou de la tombée du jour car il faut savoir que la majorité des oi-

seaux migrent en effet la nuit ». Tandis que Joël Bec et son collègue ornithologue Hervé Pico, ainsi que Yann André, de la Ligue nationale de protection des oiseaux (LPO), scrutaient le ciel à travers leurs jumelles et autres longues vues, à l'intérieur de leur remorque spécialement aménagée, Sébastien Devos et Arnaud Govaere ne quittaient pas leur écran radar des yeux.

RADAR DE PÊCHE

« L'autre avantage, poursuit Joël Bec, c'est que les vols apparaissent sur l'écran avant qu'on ne les aient à portée de vue. Comme ça, les collègues pouvaient nous prévenir et nous donner la trajectoire exacte où les trouver ».

Cette technique, déjà développée dans de nombreux pays du nord de l'Europe à la pointe du progrès, commence à faire ses preuves en France où elle est expérimentée depuis un peu plus d'un an. Il s'agit d'un simple radar de pêche qui tourne sur 360° sur un rayon déterminé d'environ 6 km dans ce cas. Comme l'expliquent les techniciens de la société Greet Ing : « La rotation horizontale nous permet de connaître les trajectoires des oiseaux tandis qu'à la verticale, elle nous renseigne sur les hauteurs des vols ».

Habituées des lieux où plus surprenantes, des espèces variées ont ainsi pu être repérées et dénombrées : pigeons ramiers ou colombins, espèces



L'équipe au complet prête à piler bagages devant la détérioration des conditions météorologiques.

sauvages volant de la Scandinavie ou de la Pologne vers l'Espagne par plusieurs dizaines ou plusieurs centaines ; cormorans, limicoles, sans doute attirés par les zones humides, hiboux des marais en halte migratoire sur le secteur, éperviers d'Europe, alouettes, grives, pinçons, gros becs casse-noyaux, passereaux sur un front de 400 m de large... Et même quelques oies, ce qui reste, selon les spécialistes, « anecdotique dans le Cantal ».

DÉCOUVERTES

De véritables découvertes pour les représentants de la LPO comme d'Alter Eco qui ne pensaient pas trouver ici deux vallées migratoires aussi nettes et marquées. Lorsqu'ils avaient donné un premier avis au printemps lors de la migration pré-nuptiale, ils n'avaient signalé « aucun point dur sur le plan migratoire » mais attiré l'attention sur « les autres enjeux représentés par les oiseaux nicheurs ». Cet automne, ils considèrent qu'il n'existe « aucun point bloquant qui pourrait remettre en cause le projet » mais portent leur attention sur « l'aménagement du parc éolien lui-même ».

Car quel serait véritablement l'impact des éoliennes sur la

migration des oiseaux ? « Ce sont des obstacles qui pourraient modifier les trajectoires des oiseaux et les amener sur des lignes électriques à haute-tension, ils pourraient aussi être perturbés par le mouvement d'air des pales et dépenser une énergie énorme pour les contourner ».

A noter par ailleurs que la commission environnement du Conseil régional d'Auvergne étudie actuellement un schéma régional d'implantation d'éoliennes qui pourrait, d'ici la fin de l'année, réglementer notamment l'accès de ces générateurs d'énergie renouvelable aux grands massifs.

(1) Confiée au groupement Greet Ing, spécialiste des interactions entre les milieux naturels et les infrastructures (particulièrement les éoliennes), et à Espace Eolien Développement (EED), bureau d'étude technique spécialisé dans l'éolien.

(2) Actuellement, il existerait une trentaine de projets éoliens dans le Cantal dont environ 25 sur le bassin de Saint-Flour.

(3) Atelier de liaison des techniques et études rurales et écologiques.